



## Direction du territoire de Briey

**CADRE D'EMPLOI : attaché - attaché principal**  
**conseiller socio-éducatif, conseiller supérieur socio-éducatif**  
**CATEGORIE A Filière administrative ou sociale**  
**Poste n°3328**  
**Résidence administrative : MDD Homécourt**  
**Quotité du poste : 100%** **Nombre d'agents encadrés : 2**  
**Groupe de fonction régime indemnitaire : 7.1**

Liens hiérarchiques :  
Directeur des services territoriaux (DST)  
Liens fonctionnels :  
Directeur Enfance famille  
Délégation :  
Président du Conseil départemental

## Délégué(e) territorial(e) de Protection de l'enfance (DTPE)

**MISSION :** sous l'autorité hiérarchique du directeur des services territoriaux, le (la) délégué(e) territorial(e) de Protection de l'enfance assume par délégation du Président du Conseil départemental l'ensemble des décisions individuelles relevant de la protection administrative et de la protection judiciaire. Il (elle) est garant(e) du respect des droits des enfants et des parents et du bon fonctionnement du dispositif de protection de l'enfance sur le territoire dans le respect du cadre méthodologique de la DEF et des orientations définies par l'Assemblée départementale. Il assure une autorité fonctionnelle sur les RPE pour l'exercice des mesures de protection administrative et de protection judiciaire. Il veille à l'inscription de l'ASE dans le champ global de la protection de l'enfance et à l'inscription de la protection de l'enfance dans une démarche de développement social. Il (elle) contribue à la cohérence et à l'évolution du dispositif départemental de protection de l'enfance.

### ACTIVITES

#### Décisions et mise en œuvre des mesures d'ASE dans l'intérêt de l'enfant et dans une cohérence des parcours

- Décide des mesures dans le cadre de la protection administrative et est responsable de la mise en œuvre des mesures de protection judiciaire
- Décide de l'opportunité de la transmission des signalements à l'autorité judiciaire dans le cadre de la CEMMA. A ce titre, est l'interlocuteur (trice) des magistrats du Parquet pour les signalements
- Engage la responsabilité de l'institution sur le plan juridique, administratif et financier par la signature du contrat d'accueil des assistants familiaux annexé au contrat de travail pour les enfants accueillis au placement familial départemental
- Est garant du respect des droits des enfants et des parents tels que définis par la loi en matière d'ASE. Contractualise les mesures de protection administrative avec les familles
- Instruit, introduit et soutient auprès des tribunaux les requêtes concernant les mineurs (changements de statuts et procédures d'Appel,...)
- Est l'interlocuteur (trice) des Juges des enfants pour l'exercice des mesures d'assistance éducative au nom du PCD. Transmet les rapports d'évaluation aux Juges des enfants et porte la position du PCD
- Est chargé(e), en lien avec la DEF, d'ordonner les dépenses et d'assurer la gestion administrative et financière de l'activité d'ASE pour son territoire
- Assure l'encadrement hiérarchique des agents de la cellule administrative qui lui est rattachée (animation et coordination de l'équipe, contribution au développement professionnel des agents, identification des besoins de formation, évaluation des compétences, entretien professionnel,...)
- Est garant de l'intérêt de chaque enfant tel que défini par la loi du 05 mars 2007
- Est responsable de l'adéquation du statut juridique de l'enfant, à sa situation sociale, éducative, psychologique et aux liens avec ses représentants légaux
- Exerce la fonction d'Administrateur Ad'Hoc pour les mineurs sur désignation d'un magistrat
- Est garant de la cohérence et de la continuité des parcours des enfants relevant de l'ASE au titre de la fonction de chef de file de la protection de l'enfance

#### Mise en œuvre et conduite de la politique territoriale de protection de l'enfance dans une démarche de développement social au sein du territoire

- Est chargé (e) du pilotage du dispositif de protection de l'enfance sur le territoire dans le cadre des orientations définies par l'Assemblée départementale, en lien avec les cadres des autres missions territoriales, et, à ce titre, initie et conduit des dossiers thématiques
- Veille à l'articulation cohérente des champs d'intervention en prévention, protection administrative et protection judiciaire conformément aux dispositions légales et aux orientations de la collectivité, dans une dynamique de développement social
- Participe à l'élaboration du diagnostic territorial en matière de protection de l'enfance en lien avec les autres missions. Produit un rapport annuel d'activité en matière d'ASE qu'il (elle) transmet à la direction des services territoriaux et à la DEF
- Participe au comité de direction des territoires et à l'instance territoriale sur les enjeux de la protection de l'enfance

#### Participation à la politique publique de protection de l'enfance au plan départemental

- Participe sous le pilotage de la DEF à la réflexion sur l'évolution de la politique publique de protection de l'enfance au plan départemental et au plan national
- Contribue à l'élaboration et à l'évolution du projet de service de l'ASE (Sens et Méthode) et au schéma départemental de protection de l'enfance
- Participe à la conduite de dossiers départementaux, sous le pilotage de la DEF, dans le cadre des orientations de l'Assemblée départementale et dans une dynamique de développement social
- Participe aux réunions départementales organisées par la DEF pour les travaux techniques internes et dans le cadre du travail partenarial.

## ACTIVITES (suites)

### Spécificités

- Assume une forte responsabilité en matière civile et pénale dans l'exercice de sa mission.
- Exerce son activité dans un champ complexe à forte pression avec des sollicitations en urgence très fréquentes.
- Assure le remplacement ou le renfort des autres DTPE selon le dispositif piloté par la DEF et en lien avec le territoire.
- Participe au dispositif d'astreintes pour l'ASE piloté par la DEF.
- Participe au contrôle des établissements et services autorisés en matière d'ASE.

### Compétences techniques :

- Maîtriser les enjeux et évolutions des politiques publiques de son domaine d'activité
- Maîtriser le cadre général de l'Aide Sociale à l'Enfance
- Maîtriser le cadre réglementaire lié à son domaine d'activité
- Maîtriser le processus d'évaluation pour les situations individuelles
- Connaître les techniques de management
- Rédiger des écrits professionnels (rapports, notes de synthèse, notes techniques,...)
- Utiliser les outils du pack bureautique (Word, Excel, Powerpoint,...)

### Compétences relationnelles :

- Mobiliser et animer une équipe
- Savoir accompagner et conseiller
- Prévenir et réguler les conflits
- Savoir négocier
- Etre capable d'argumenter
- Etre capable de travailler de manière transversale avec des partenaires très divers
- Conduire des réunions à fort enjeu
- Savoir gérer des situations d'urgence avec sérénité et recul
- mobiliser et animer une équipe

### Compétences stratégiques :

- Diagnostiquer les contextes
- Organiser l'activité et le suivi en respectant les délais
- Savoir agir dans la complexité
- Savoir prendre des décisions
- Savoir inscrire son domaine d'activité dans les enjeux stratégiques globaux
- Veiller à la réactivité et à la qualité des services rendus
- Faire preuve de responsabilité dans son champ de compétence
- Savoir manager un processus de changement

Merci de bien vouloir adresser votre candidature (lettre + CV)

Par voie postale à :

Monsieur le Président du Conseil Départemental  
Direction des Ressources Humaines  
48 Esplanade Jacques Baudot  
Rue Sergent Blandan  
CO 90019  
54035 NANCY cedex

Ou par courrier électronique à : [drhcandidatures@departement54.fr](mailto:drhcandidatures@departement54.fr)  
en indiquant le numéro de poste (3328 )

Renseignements téléphoniques : **Julie METZGER au 03.83.94.59.53**

**Date limite de candidature : 31/10/2017**